

*Le 30 mai 315:*

*Les doléances:*

- 1. Gilbert Fallières humblement demande au conseil princier l'honneur que ses fruits soient présentés au palais*
- 2. Zeryab Nazem demande du soutien pour reconstruire la prison Saulnières*
- 3. Bartholomeo Souard demande que Robert Guisgogne soit en charge des douanes entre Ébène et Ardaros*
- 4. Pierre-Antoine Roquebrune demande que la poudre de canon soit légifé*
- 5. Jean Lamontagne exige de l'aide pour retrouver une des deux pierres retirées de la forêt d'Ébène et permission pour s'en débarrasser. Un coffre messenger a été envoyé comme doléance à la cour princière, contenant une bourse remplie de pyrite et une lettre scellée, signée par le Verbe.*
- 6. Camil Nazem donne son rapport sur l'investissement des carats dans la Guilde des Francs Marchands*
- 7. La protection de la Cité d'Yr des Crocs (Milice d'Ambroise)*

*1. Sa Majesté, le Prince veut donner le point à l'Intendant du Palais. Ulrich Aerann (préfet militaire) commente que ses fruits sont bons. Personne parmi le conseil princier ne s'oppose à la décision. Balzème Desfontes (Gardien du pacte du vin) spécifie que les pactes du vin présentent déjà des fruits, il s'agirait seulement de favoriser ceux de Gilbert Fallières. Armand Dessaulles (préfet diplomatique) propose que le conseil exige une faveur en échange de cet honneur pour ne pas favoriser ainsi un seul aristocrate au détriment de tous les autres cultivateurs. Sa Majesté, le Prince déclare que nous n'avions pas de temps à perdre là-dessus.*

*2. Zeryab Nazem avait annoncé que la prison du Noble Cercle, la prison des Saulnières, a été victime d'un acte terroriste. Il souhaite que la prison soit reconstruite pour la recapture des prisonniers et de ceux responsables de cette attaque. Filipe d'Avhor avait demandé vis-à-vis la rumeur des morts et esprits ayant attaqué la prison, mais Zeryab Nazem est convaincu qu'il ne s'agit seulement que d'une troupe criminelle brillamment maquillée et de l'exagération des ménestrels. Jean La Montagne approuve cette évaluation, déclarant qu'il serait trop accommodant que les esprits et les criminels travaillent ensemble. Zeryab Nazem ajoute que Sa Majesté, le Prince lui-même avait exigé la recapture des prisonniers. Balzème Desfontes respécifie le montant des récompenses. Dans le débat clos, Armand Dessaulles déclare que Zeryab Nazem a été incompetent dans sa protection de la prison. Camil Nazem (préfet commercial, décedé) fait remarquer que le débat est seulement de compenser Zeryab Nazem ou non pour la reconstruction de sa prison. Ulrich Aerann signale aussi que Zeryab Nazem a fait beaucoup pour le royaume. Charles Lobillard (directeur de bail des campagnes) ajoute que cela permettrait au conseil de prendre une position ferme vis-à-vis la criminalité. Nathaniel Lancerte, commandant du Bataillon sacré, explique que les attaquants étaient en moins grande quantité que ses soldats, mais qu'ils étaient « palpables » jusqu'au dernier moment, où ils ont mystérieusement disparus. Balzème Desfontes reprend ceci pour décrire comment les criminels semblaient avoir été coordonnés par une grande force. Nathaniel Lancerte ajoute que ce n'est pas une question de quantité, mais de connaissance. Armand Dessaulles accepte l'idée de rebâtir la prison, mais*

exige que la prison soit prête à se défendre à une future attaque similaire. Charles Lobillard exige qu'un certain nombre de soldats compétents soit toujours en présence à la prison. Balzème Desfontes rappelle que les prisonniers Fer Val et Alice d'Estfoy ont été transférés à la prison récemment et que s'ils étaient encore à la prison Pélidor, cette dernière aurait été attaquée à la place et l'attaque aurait sûrement été aussi efficace. Camil Nazem affirme que si le conseil accepte d'investir en quelque chose, il doit être prêt à le protéger. Édouard Ducharme (préfet religieux) affirme qu'il y a de la recherche à faire et que le conseil se doit d'appuyer la reconstruction de la prison. Nathaniel Lancerte ajoute que la prison n'était pas une prison privée; elle gardait plusieurs prisonniers. Armand Dessaulles répète que la prison doit pouvoir se défendre contre une même future attaque. Nathaniel Lancerte accorde qu'il y a du travail à faire pour renforcer les troupes. Armand Dessaulles corrige qu'il s'agirait de rehausser la compétence des soldats, et non la défense et l'équipement des troupes. Nathaniel Lancerte retorque que ce ne sont pas les soldats qui sont incompetents, mais qu'ils manquent de connaissances vis-à-vis leurs ennemis. Charles Lobillard suggère que des érudits soient envoyés à la prison pour éduquer les soldats. Sa Majesté, le Prince rappelle qu'il y avait 2 prisonniers politiques importants dans cette prison. Ulrich Aerann demande pourquoi le conseil n'investit pas dans Pélidor, qui est déjà une prison bien placée? Sa Majesté, le Prince approuve la décision de partiellement rembourser Zeryab Nazem. Charles Lobillard est d'accord avec Nathaniel Lancerte; l'attaque aurait eu le même résultat, qu'elle soit arrivée à la prison de Saulnières ou celle de Pélidor. Balzème Desfontes spécifie que les dommages de la prison valent pour 20 carats. Ulrich Aerann propose que 10 à 12 carats suffisent comme compensation. Sa Majesté, la Princesse approuve la décision d'investir dans la construction de la prison. Charles Lobillard repète que des érudits devraient être envoyés à la prison pour former les soldats. Ulrich Aerann suggère de faire appel à des faveurs pour solliciter des érudits. Sa Majesté, le Prince permet au conseil de faire appel à une faveur. Ulrich Aerann accepte d'en parler avec Zeryab Nazem.

3. Les douanes doivent encore être négociées avec la ligue d'Ardaros. Le moment est mal choisi pour discuter qui serait en charge. Armand Dessaulles suggère que la discussion soit remise au prochain conseil princier. Personne n'oppose la suggestion de nommer Robert Guisgogne en charge des douanes. Selon le préfet diplomatique, toutes les transactions commerciales passeront par 1 seul point. Tout autre bateau serait sous risque d'être attaqué; voilà trop de pouvoir à accorder à un seul homme. Toutes les informations sur les contrebandes seraient partagées entre les deux nations pour que les lois et actions soient égales des deux côtés. Les frais du poste douanier seraient partagés. Ulrich Aerann encourage de mener une enquête sur Robert Guisgogne, puisque jusqu'ici, il ne connaît rien de lui. Il est suggéré qu'un conseil soit mis en place pour contrôler les douanes.

4. Pierre-Antoine Roquebrune avait suggéré que le Bataillon sacré soit en charge de la législation de la poudre de guerre, puisque c'est un outil dangereux et efficace. Zeryab Nazem s'était plaint que la poudre de guerre peut justement être utilisée pour sauter des prisons. Il s'agirait de restreindre sa disponibilité pour limiter son usage criminel. Dans le débat clos, Ulrich Aerann déclare tout de suite que mettre des lois sur la poudre est ridicule. Pourquoi trancher sur la guerre commerciale? Le conseil n'a pas le droit d'y prendre parti. Charles Lobillard le contredit, spécifiant que le conseil doit prendre le côté du royaume. Sa Majesté, le Prince suggère que des permis soient exigés pour la poudre de canon, assurant ainsi un nouveau gain de carats pour le conseil princier. Armand Dessaulles propose

de mettre en place une taxe supplémentaire, mais de limiter son impact auprès de personnes louables. Édouard Ducharme rappelle que les gens ont le droit de guerre, mais que ce droit serait limité si la poudre est déclarée illégale. Ulrich Aerann évoque l'exemple de Gustav Aerann qui a été brûlé par la poudre : cela fait de lui un blessé de guerre. Armand Dessaulles suggère que toute personne qui utilise la poudre soit obligé d'en donner le tiers au conseil. Charles Lobillard spécifie que les droits et la façon de faire la guerre sont déjà un peu légiférés, « pour empêcher les imbéciles de faire la guerre ». Sa Majesté, le Prince propose que des permis soient exigés pour acheter et produire la poudre. Ulrich Aerann déclare qu'il n'a lui-même jamais utilisé de poudre, puisque cela serait un acte déshonorable sur un champ de bataille. Par contre, si les lois interdisent la poudre de canon, qui pourraient-ils envoyer pour renforcer ces lois? Ce n'est pas pratique, puisque tout le monde ou presque en utilise. Armand Dessaulles suggère que si les gens donnent une quantité de leur poudre au royaume, une quantité proportionnelle à ce qu'ils possèdent, déjà, cela renforcerait la sécurité du royaume. Ulrich Aerann oppose l'idée, car ce serait difficile à mettre en œuvre. Le montant final de poudre à donner au royaume d'Ébène (le tiers ou autre pourcentage) est encore à discuter.

5. Jean La Montagne avait spécifié que 2 pierres ont été retirées de la forêt d'Ébène. La première par Konstantin Kardayac, qui est maintenant en la possession des Hauts Pilliers, et une deuxième pierre présentement perdue. Selon Zeryab Nazem, l'académie de Zanaïr confirme que cette deuxième pierre est bel est bien dans le royaume. Jean La Montagne affirme que s'il y a la moindre chance que la pierre soit dans le royaume, il n'y a aucune chance à prendre! Ces pierres rendent fous les gens. La prophétie qui leur est attachée spécifie que les pierres sont noires, lisses et ne laissent pas la lumière les traverser. Konstantin Kardayac a été celui qui a traduit la plaque qui était avec ces pierres, mais il n'est pas présentement disponible pour partager ce qu'il sait. Filipe d'Avhor avait expliqué que les symptômes de folie ne se manifestent qu'après que la pierre soit en la possession de l'individu depuis 2 à 3 mois. Jean La Montagne a offert de se débarrasser du coffre dans la forêt d'Ébène, suggestion que Charles Lobillard approuve. Sir Der Vaarst propose que le coffre soit donné aux habitants de Firmor pour améliorer les relations diplomatiques entre les deux nations. Zeryab Nazem objecte, affirmant que la pyrite accorde la capacité de toucher les morts : ce serait donner aux étrangers des pouvoirs hérétiques. Jean La Montagne est d'accord avec le Baron Nazem. Dans la discussion privée du conseil, Ulrich Aerann donne au conseil princier la pierre manquante. La pyrite est reconnue comme celle qui a été volée de Salomé Aerann, présentement en pèlerinage à Val-de-Ciel. Édouard Ducharme demande s'il est possible de se débarrasser de la pyrite dans la forêt d'Ébène. Armand Dessaulles suggère jeter la pyrite à la mer. Édouard Ducharme oppose l'idée, affirmant que l'Enchaîné le ramènera. Ulrich Aerann décrit comment il a des cauchemars sans la pierre, et qu'il ressent fortement le désir de la posséder. Sa Majesté, le Prince demande s'il serait possible de jeter les pierres dans la mer d'Ardaros. Charles Lobillard affirme que, selon les érudits, non. Il recommande que les pierres soient laissées à un Héritier pour s'en débarrasser dans la forêt d'Ébène, avec un représentant des Hauts Pilliers. Tous sont d'accords. Armand Dessaulles raconte que Firmor se contrarie des gens qui viennent sur leur territoire sans invitation. Il recommande qu'une seule personne soit en relation avec eux pour assurer une diplomatie plus fluide et permettre un échange de renseignements, telles que des requêtes d'érudits pour mener des expéditions et des recherches sur leur territoire. Armand Dessaulles aimerait chercher publiquement un candidat pour un tel poste. Édouard Ducharme reprend ce que Zeryab Nazem avait rapporté au conseil princier, déclarant que la pyrite permet le contact avec les morts :

redonner la pyrite à Firmor ne serait pas la meilleure solution. Sa Majesté, la Princesse assure que nous devons nous débarrasser de la pyrite. Sa Majesté, le Prince propose de se débarrasser de la pyrite avec les deux pierres. Armand Dessaulès offre de se débarrasser de la pyrite lui-même : ceci permettrait de séparer les pierres et la pyrite. Ulrich Aerann offre la protection de sa troupe. Charles Lobillard assure que la forêt serait la meilleure place pour se débarrasser des pierres. Armand Dessaulès est permis de se charger de la pyrite. Édouard Ducharme se charge de se débarrasser des pierres.

6. Camil Nazem rapporte que l'investissement a été fructueux, Le conseil en a retiré 7 carats. La guilde des Francs Marchands est prêt à refaire l'exercice. Gustac Aerann est prêt à en retirer 10 carats au prochain mois pour le conseil princier. Charles Lobillard soutient qu'investir dans la guilde amène le conseil à prendre part au conflit entre les guildes marchandes. Lorsqu'il a demandé l'opinion de Sa Majesté, le Prince, ce dernier a déclaré que ce n'est aucunement prendre parti au conflit. Camil Nazem ajoute que cela serait à voir avec le prochain préfet commercial, de toute façon (le nouveau préfet commercial serait Filipe d'Avhor, qui a remporté les élections avec 60 faveurs).

7. Édouard Ducharme rapporte qu'il y a beaucoup d'attaques des Crocs et que la Milice d'Ambroise ne défend pas Yr comme il le faut. Ulrich Aerann rapporte qu'ils n'écoutent pas et recommande fortement de lever du commandement le capitaine de la milice et de le laisser, en tant que préfet militaire, en charge de la situation. Sa Majesté, le Prince contesta cette proposition. Balzème Desfontes explique que la Milice d'Ambroise est composée de fermiers. Maintenant que le conseil princier arrête de leur envoyer des fonds, les membres de la Milice sont obligés de travailler sur leurs terres pour payer les frais. Voilà du temps qu'ils n'ont plus à consacrer à défendre la cité d'Yr. Il recommande qu'un seigneur envoie ses propres troupes assister à la protection de la cité d'Yr. Charles Lobillard offre de parler avec le capitaine de la milice pour la protection de la cité d'Yr.

Et voici mes notes du conseil princier. Je souhaite que ces informations vous soient utiles et que, ainsi, tous les membres du conseil pourront être sur le même cours d'idées.

Que la lumière du Céleste veille sur vous,

Ellyn de Mirabelle  
Tacticienne, transporteur et architecte de l'académie Fulcieu  
Scribe du conseil princier"

Vingt-neuvième jour de mai,  
Trois cent quinzième année de l'ère royale  
Cité d'Or

Honorables conseillers,

En tant que scribe officielle du conseil princier, je vous remets par la présente le bilan financier ratifié du trésor ébénais tel que comptabilisé par le préfet des Quartiers Sud, messire Camil Nazem.



## Trésor total

*En date du vingt-neuf mai 315*

Revenus commerciaux : 25 carats (+0)  
Impôts des campagnes : 50 carats (-5)  
Taxes des pèlerins : 45 carats (-5)  
Solde antérieur : 66 carats

Total du trésor: 186 carats

Le trésor au jour du vingt-neuf mai 315 se distingue des prévisions rédigées en avril 315 de par une diminution des taxes exigées aux pèlerins au niveau précédant avril. À la demande des préfet Camil Nazem et Édouard Ducharme, la taxe fut retirée après un mois d'activité. De plus, une somme de 10 carats en vivres et denrées diverses a été volée dans les réserves des campagnes de l'île d'Or par les brigands des Crocs.



## Dépenses

*Prévisions jusqu'au 21 août 315*

Bataillon sacré et milice d'Ambroise : 20 carats (+0)  
Hébergement des pèlerins : 15 carats (-5)  
Entretien des docks : 20 carats (-10)  
Entretien du palais et des Neufs Jardins : 20 carats (+0)  
Demandes ponctuelles des campagnes : 25 carats (+0)  
Envoi de 35 carats à la Guilde des Francs Marchands : 43 carats (+43)

Total des dépenses : 143 carats

À la demande du préfet Camil Nazem, 43 carats ont été remis à la Guilde des Francs Marchands pour l'achat de cargaisons de vivres et de fer destinées à la Garde d'Ébène. De plus, les frais de gestion de l'hébergement des pèlerins et de l'entretien des docks sont revenus à leur niveau habituel (avant les incendies du célestaire et des entrepôts portuaires).



## Fond d'urgence

*En date du vingt-neuf mai 315*

Total du trésor : 186 carats

Total des dépenses : 143 carats

Trésor disponible pour le fond d'urgence : 43 carats

Le conseil princier dispose d'une somme de 43 carats à investir -ou à conserver- jusqu'au 21 août.



Ellyn de Mirabelle  
Scribe du palais d'Or

